

14 & 18
JANV. 2025

Séminaire EAUX SOUTERRAINES



© K2COM 2024

EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES POUR UNE AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES DU TERRITOIRE



Séminaire des milieux aquatiques
(Office de l'Eau), Hôtel Arawak
12h15 – 12h30

NAVARIN Cécile_ Animatrice ECOPHYTO, Ingénierie DEPHY FERME



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GUADELOUPE



SOMMAIRE

Contexte

01

Règlementation

02

Actions

CONTEXTE



L'usage des pesticides fût historiquement remarquable. Ces produits étaient utilisés à toutes fins utiles : tant pour les particuliers que pour les professionnels



La réduction d'utilisation des pesticides en pratique agricole reste difficile au regard des conditions climatiques et des systèmes de cultures en place.



En effet, dans certaines zones, la concentration de la monoculture nous a conduit à des problématiques de pollutions diffuses persistant dans le milieu naturel (sol, eau...)

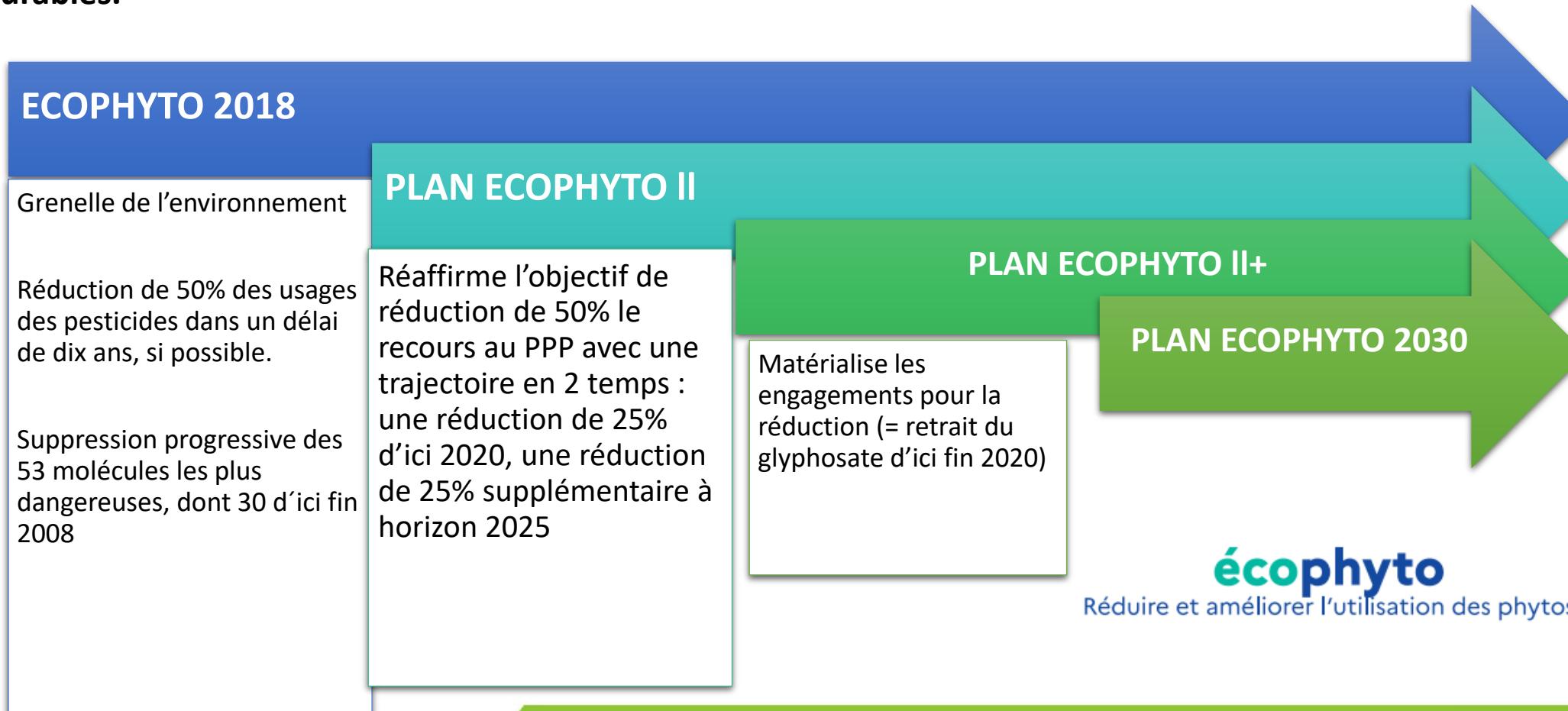


De nos jours, nos agriculteurs travaillent de plus en plus pour une agriculture responsable et favorable à l'environnement, l'écologie. Cette adaptation résulte de l'évolution des réglementations, des enjeux et d'une meilleure prise de compte des impacts des pratiques sur l'environnementaux de leur exploitation, accompagné leur conseiller et la mise en œuvre des politiques publics.



REGLEMENTATION : un plan pour la réduction des PPP

Le Plan Ecophyto, lancé en 2008 en France, vise à réduire l'utilisation des pesticides et promouvoir des pratiques plus durables.



écophyto

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



Liberté

Égalité

Fratérité

Liberté

Égalité

Fratérité

REGLEMENTATION : un plan pour la réduction des PPP

AXE 1

- Accélérer la recherche d'alternatives pour se préparer à la réduction du nombre de substances actives autorisées

AXE 2

- Accélérer le déploiement dans toutes les exploitations des solutions agroécologiques

AXE 3

- Mieux connaître et réduire les risques pour la santé et pour l'environnement de l'usage des produits phytopharmaceutiques

AXE 4

- Recherche, innovation et formation

AXE 5

- Territorialisation, gouvernance et évaluation



REGLEMENTATION : vente, stockage, utilisation des PPP

1^{er} janvier 2017

les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public

1^{er} janvier 2019

les utilisateurs non professionnels (particuliers et jardiniers amateurs) ne peuvent plus acheter, stocker ou utiliser des produits phytosanitaires chimiques

juillet 2022

cette interdiction d'usage des pesticides s'est étendue à **tous les lieux privés à usage collectif ou accueillant du public** (hôtels, auberges, terrains de camping, parcs résidentiels de loisirs, cimetières, équipements sportifs...)

EN RESUME

ECOPHYTO

- Animation
- Epidémosurveillance
- Réseaux d'agriculteurs (DEPHY FERME & EXPE)
- Formations et conseils (Certiphyto)
- Gestion des déchets de l'agro fourniture (AGRIVALOR)

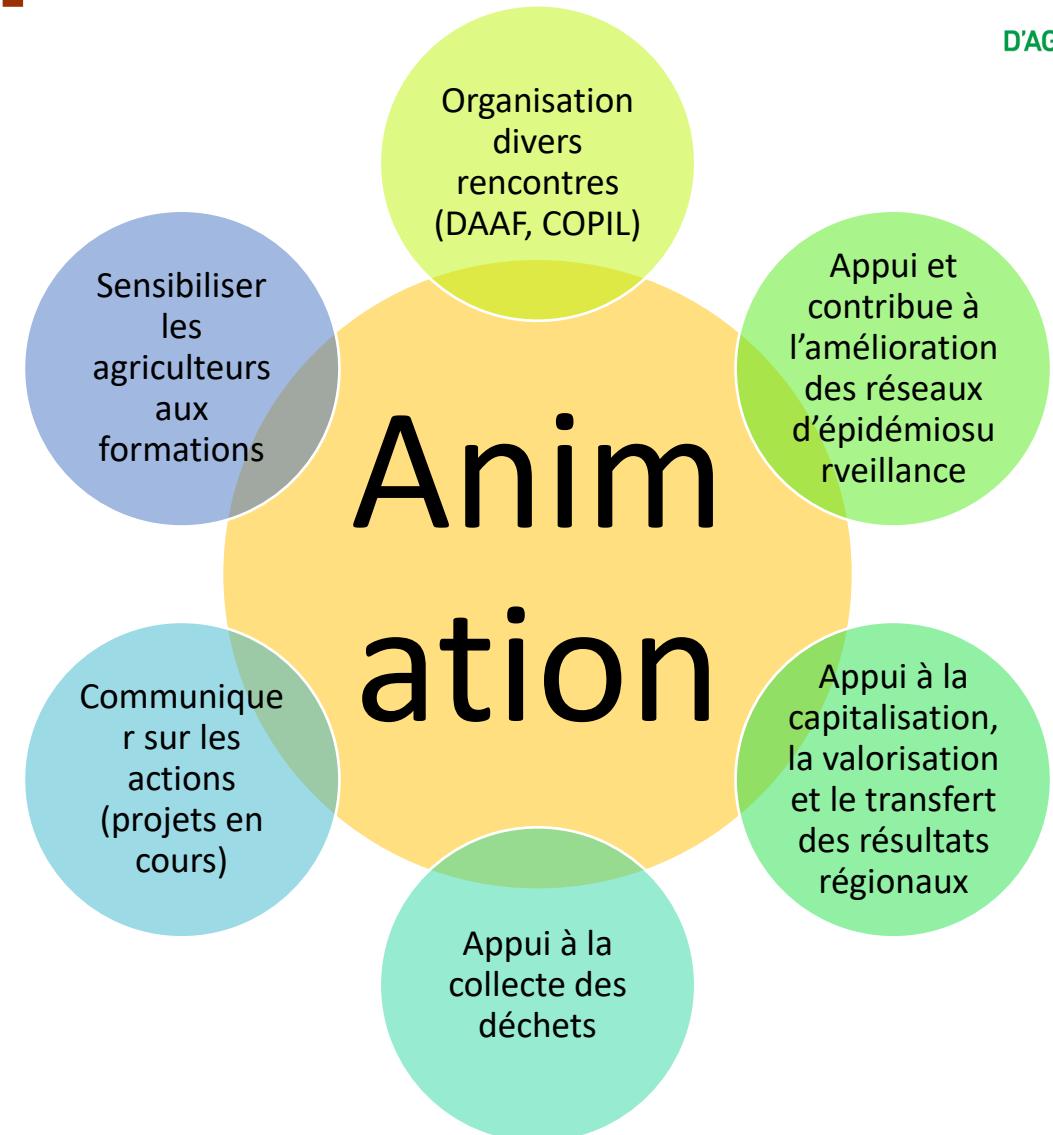


LES ACTIONS : l'animation

Objectif : Appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et l'amélioration continue de la feuille de route régionale de réduction de l'utilisation, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques et contribuer aux actions de communication décidées par la gouvernance régionale.

Le travail se fait en partenariat continu avec le chef de projet Ecophyto au sein de la DAAF et le correspondant Ecophyto en DEAL.

éecophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



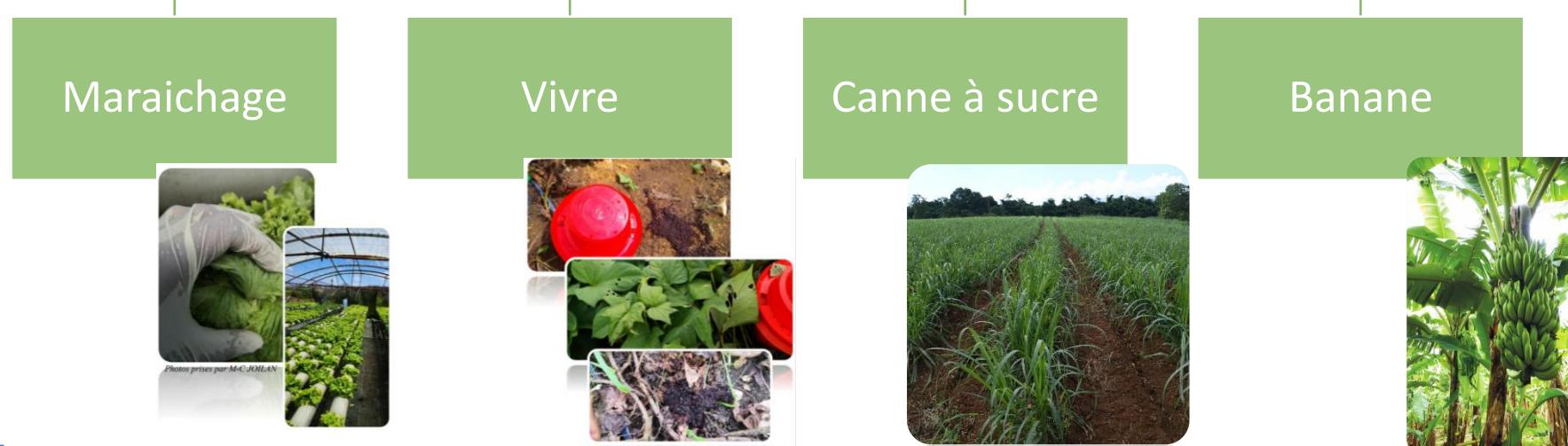
LES ACTIONS : l'épidémirosurveillance

→ Fournir une connaissance fine de la situation phytosanitaire, permettre l'**élaboration** des bilans phytosanitaires périodiques ainsi que le suivi et la **diffusion** des données nécessaires au raisonnement des pratiques agricoles.

Objectif : Maitriser les risques liés aux bio-agresseurs et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, ainsi que des autres moyens de protection et de lutte contre les organismes nuisibles.

→ Bulletin de santé du végétal

Bulletin de Santé du Végétal



éco**phyto**

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

LES ACTIONS : le réseau DEPHY FERME

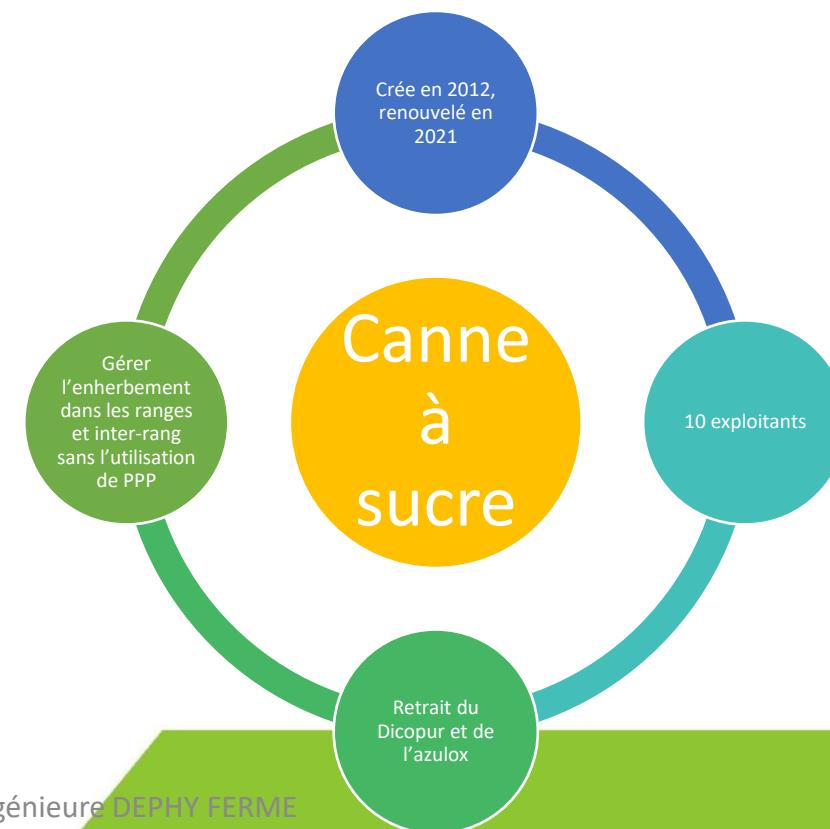
DEPHY FERME = réseau de Démonstration, Expérimentation et de Production de référence sur la réduction des pHYtos

Objectif : Eprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles économes en produits phytosanitaires tout en étant **performants** sur les plans économiques, social et environnemental.

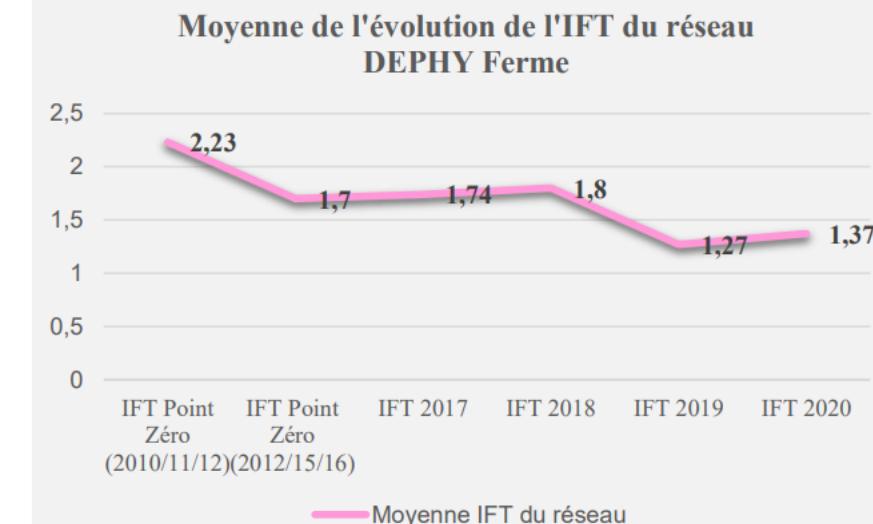


éecophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

NAVARIN Cécile_ Animatrice ECOPHYTO, Ingénierie DEPHY FERME



Résultats



LES ACTIONS : le réseau DEPHY EXPE

DEPHY EXPE = Mécanisation et innovation technique en vue de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans des systèmes diversifiés ultramarins

Objectif :

- Concevoir des techniques culturales alternatives aux herbicides
- Mécaniser les techniques connues en adaptant le matériel agricole aux productions locales
- Réduire de 50% l'utilisation des herbicides et/ou le temps de travail
- Montrer et Transférer



écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos





LES ACTIONS : la formation

Activité professionnelle	Catégorie	Certificat
Utilisation	Décideur : En entreprise non soumise à agrément	Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques – Décideur entreprise non soumise agrément (DENSA)
	Décideur : En entreprise soumise à agrément	Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques – Décideur entreprise soumise agrément (DESA)
	Opérateur	Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques – Opérateur (OPE)
Distribution		Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques (MVPP)
Conseil		Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)

- **Certiphyto** = certificat individuel, attestant une connaissance suffisante pour utiliser mes PPP en sécurité et réduire l'usage.

- *Il est indispensable pour pourvoir utiliser les PPP à titre professionnel ; toutes les personnes impliquées dans le champ des activités nécessitant l'emploi de produits phytopharmaceutiques doivent détenir un Certiphyto, y compris les entreprises agréées de distribution, d'application ou de conseil à l'utilisation des pesticides.*

- **Valable 5 ans**

LES ACTIONS : la gestion des déchets



= éco-organisme en charge de la gestion des déchets issus de l'agro-fourniture

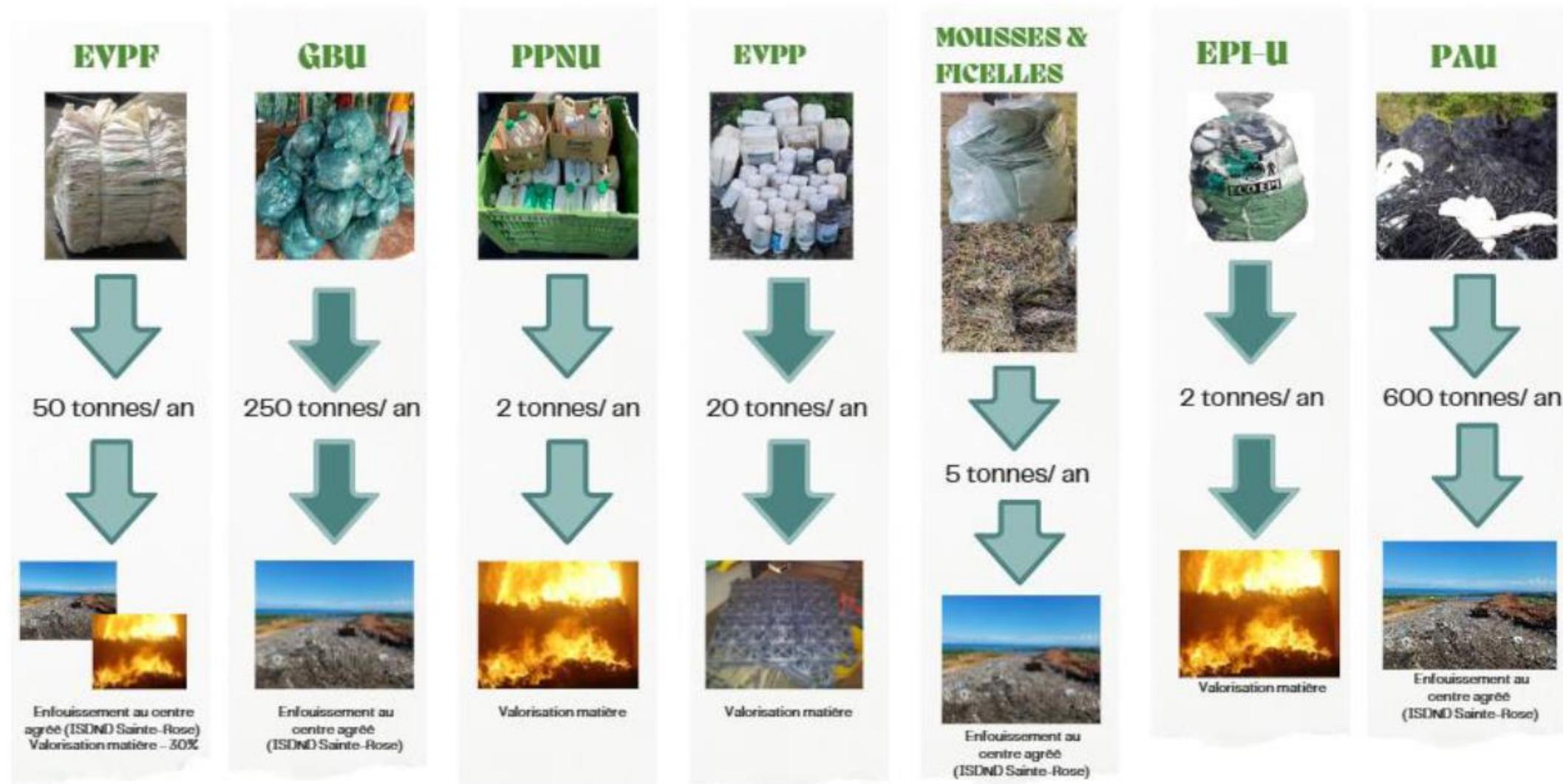
- 14 acteurs économiques (*importateurs, distributeurs, SICA*)

Missions :

- Organiser des opérations de collectes des déchets sur l'ensemble du territoire de la Guadeloupe
- Faire éliminer les déchets dans de bonnes conditions, en favorisant au maximum le recyclage
- Réduire les déchets à la source (*Promouvoir l'utilisation de matériaux biodégradables : papier, film biodégradable...*)



LES ACTIONS : la gestion des déchets



ACTIONS : projets Ecophyto



BIODOM (CPA) / ALTERPAIL (CDA)

Utilisation du paillage biodégradable dans les inter-rang de canne à sucre



IDÉCANNE (CTCS)

Innover pour améliorer le contrôle de l'enherbement des parcelles et augmenter la productivité des systèmes de production cannière. Réduire la pénibilité du travail et les coûts de main d'œuvre



PISTIL (IT2)

Protection Intégrée, biocontrôle et usage de bioSTImulants pour une intensification écologique des systèmes maraîchers en milieu tropical



COMMUNICATION

Registre phytosanitaire (ASSOFWI)

Livret « adventices de la canne à sucre » (CTCS)

« Quelle synergie entre le SDAGE et la plan Ecophyto (ODE)

« je renouvelle mon certiphyto » (CDA)

Campagne de sensibilisation sur le port des EPI (CDA)

ACTIONS : projets Ecophyto à venir



IDECAS (eRcanne)

Innovation et connaissances pour la gestion des adventices de la canne à sucre dans les DOM



AGRUM'SYST (CIRAD)

Approche système pour produire durablement des agrumes sans pesticides, sous la contrainte des maladies



ADS (IT2)

Animaux de Service en bananerais



PACAS (CTCS)

Utilisation du paillage biodégradable dans les inter-rang de canne à sucre

MERCI de VOTRE ATTENTION

CONTACT

NAVARIN Cécile

Animatrice ECOPHYTO

Ingénieure DEPHY FERME

navarin.c@guadeloupe.chambagri.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
GUADELOUPE**